

## Révision de la politique culturelle du Nouveau-Brunswick

présentation de Marie Cadieux livrée le 27 septembre 2012 à Moncton

Représentante en arts médiatiques à l'Association acadienne des artistes  
professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

Bonjour,

Je tiens à remercier les membres du groupe de travail pour la révision de la politique culturelle. Merci notamment aux individus qui y siègent bénévolement à titre personnel.

L'importance de la création audiovisuelle au Nouveau-Brunswick n'est pas à démontrer; il me semble que nous n'avons plus à en faire la preuve en terme de retombées, qu'elles soient économiques, sociales, touristiques, etc.

Bien que ce soit une industrie, il y a, en audiovisuel, un fort élément de création, d'expérimentation. C'est une discipline qui a un impact indéniable sur la jeunesse très connectée, généralement plus à l'écoute de ce langage multimédia plus que tout autre, qui parfois peut même être envahissant dans leur vie. Nous avons un pouvoir de persuasion qui peut être canalisé dans des initiatives de littéracie, de rétention et de développement des connaissances. Si nous ne protégeons pas nos avoirs dans l'industrie et la discipline des arts médiatiques, nous serons plus difficilement des gagnants dans les secteurs de l'avenir.

### Comité aviseur de l'Initiative multimédia du NB

Au Nouveau-Brunswick, nous sommes chanceux d'avoir une expertise qui s'est développée ici depuis une trentaine d'années, soit les réalisateurs, les producteurs, les techniciens, les artisans, les comédiens, les fournisseurs de service de toutes sortes, etc. et nous avons intérêt à continuer à bâtir ce secteur.

Le renforcement de Film NB et de ses programmes d'appui, ainsi que d'Artsnb est donc d'une extrême importance. Pour protéger les acquis et appuyer l'industrie, les membres de l'AAAPNB recommandent l'utilisation soutenue du comité aviseur qui avait été mis sur pied en 2010. Ce comité qui a appuyé le développement de la nouvelle Initiative multimédia du NB avait proposé d'autres mesures de soutien et de développement au milieu, des mesures qui ne demandaient pas nécessairement un grand apport financier, notamment en développement professionnel. Ce comité aviseur devait se réunir régulièrement pour pouvoir observer et réagir aux nouvelles tendances du milieu (secteur) et guider Film NB et le gouvernement dans ses décisions. Ce comité n'a pas été convoqué depuis l'annonce en novembre 2011 de la nouvelle Initiative multimédia. Les artistes et les producteurs attendent depuis avec impatience la mise en place de certaines mesures, dont des fonds pour des versions festival de nos documentaires, pour le doublage dans les deux langues officielles et pour le

développement de scénarios long métrage fiction. Toutes ces mesures pourraient servir de levier pour obtenir d'autres sources de financement.

### **Médiathèque acadienne**

Depuis la recommandation faite lors des États généraux des arts et de la culture en 2007, la société acadienne recommande la mise sur pied d'une Médiathèque acadienne. Faut-il argumenter la nécessité de préserver et de mettre en valeur le patrimoine audiovisuel accumulé depuis plus de 60 ans? Je ne le crois pas.

Cependant, des copies de films en 16mm croupissent dans des greniers et des garde-robes en danger de disparition. L'AAAPNB a mis sur pied il y a un an un comité pour voir à la préservation de ce patrimoine et à la mise sur pied d'une médiathèque. Avec les partenaires suivants : Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton, l'Office national du film du Canada, l'Alliance des producteurs francophones du Canada, le Front des réalisateurs indépendants du Canada, la Société Radio-Canada, la Direction du développement des arts de la province.

Une première réflexion a été entamée. Un investissement en ressources humaines sera cependant nécessaire pour que le projet de Médiathèque se concrétise, pour rassembler les forces vives, étoffer le dossier, trouver du financement et voir à l'ouverture de cette médiathèque avant que le temps efface ces images inoubliables du Nouveau-Brunswick.

Cette médiathèque serait d'ailleurs une belle occasion de collaborer avec les communautés audiovisuelles anglophones et autochtones du Nouveau-Brunswick.

### **J'aimerais aussi...**

J'aimerais aussi suggérer deux initiatives non couteuses mais riches en dividendes que pourrait initier la nouvelle politique culturelle du Nouveau-Brunswick :

- que le Ministère de l'Éducation et celui de l'Éducation postsecondaire et de la Formation aient une obligation formelle de mettre en valeur dans leurs bibliothèques et dans le curriculum des écoles et institutions d'enseignement, les produits audiovisuels et les livres des artistes du Nouveau-Brunswick!
- que les diverses agences gouvernementales fassent plus régulièrement appel à des artistes au sein de leur conseil d'administration ou de leur comité aviseur. Les artistes sont des citoyens à part entière, des habitués de l'innovation et de la gestion financière rigoureuse! Je crois que toute la province profiterait de cette expertise.

Merci de votre temps et votre attention.